





25480 ÉCOLE-VALENTIN

Tél. 03 81 88 06 47

TERRITOIRE PÊCHE

PONTARLIER

5 rue Edgar Faure

Tél. 03 81 49 06 80

25300 PONTARLIER





70000 PUSEY

Tél. 03 84 68 98 01

TERRITOIRE PÊCHE

LURE

70200 LURE

Tél. 09 67 44 27 72

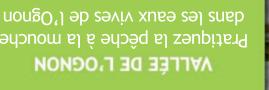
ZI aux Cloyes (en face du BRICO LECLERO

rivières et de nos etangs. et appréciez le charme de nos Deconvrez des lieux magiques

amoureux de la pêche! 3 Destinations idéales pour les









des disciples de Saint-Pierre Découvrez la Saône, le paradis *NESONT NAL DE SAONE*

Le Mot du Président



Chers amis, L'an dernier j'émettais le vœu d'une prise de conscience pour la préservation de la ressource en eau. Les années se suivent et les

ésultats obtenus ne sont toujours pas au rendez-vous. La vente des cartes et les milieux sont impactés par les conditions climatiques. La Fédération, comme d'autres, subit une baisse de evenus mais qui l'indemnisera! L'espoir demeure dans les jeunes générations, plus ouvertes aux

questions d'environnement et aux conséquences du réchauffement climatique. Nombre de nos AAPPMA se consacrent à l'éducation de cette jeunesse. Pêche, environnement, respect de la nature, respect des autres pêcheurs et des propriétés. Tout cela est abordé par des bénévoles convaincus de s'inscrire dans nos obligations statutaires. Je vous encourage à œuvrer dans cette direction et remercie chaleureusement ceux qui s'impliquent.

De nouvelles techniques de pêche se développent, float-tube, carpe en no-kill... Cet apport de nouveautés dans notre loisir pêche et une preuve de vivacité et doit être acceptée de tous dans le respect du choix de chacun.

La fin d'année 2020 verra le renouvellement des Conseils d'Administration de nos AAPPMA. Amis pêcheurs, n'hésitez pas à vous investir dans celles-ci. A cette fin, vous devez être titulaires de la carte de l'année en cours et celle de l'année précédente. Enfin suivront les élections de nos représentants à la Fédération.

Je vous souhaite à tous une bonne année de pêche ! Bien cordialement.

Votre Président Jean-François DEVOILLE

Pêche à 1 canne en 1^{ère} catégorie et à 4 cannes en 2^e catégorie sur les 91 départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE.

Pêche à 1 canne en 1^{re} et 2^e catégories tous modes de pêche

catégorie et 2º catégorie, tous modes de pêche

CARTE HEBDOMADAIRE Valable 7 jours consécutifs

CARTE PERSONNE MINEURE De 12 ans à – de 18 ans au 01/01/2020, pêche à 1 canne en 1^{re} catégorie et à 4 cannes en 2^e catégorie, tous modes de pêche

RTE DÉCOUVERTE Pour les – de 12 ans au 01/01/2020, pêche à 1 canne en 1^{re}

à compter de la date d'achat pour la pêche à 1 canne en 1^{re} catégorie et à 4 cannes en 2° catégorie, tous modes de pêche

ARTE JOURNALIÈRE Valable la journée aux heures légales pour la pêche à 1

Le pêcheur a déjà une carte munie de la C.P.M.A. personne majeure ou mineure,

anne en 1^{re} catégorie et à 4 cannes en 2^e catégorie, tous modes de pêche

CARTE PERSONNE MAJEURE

CARTE FÉDÉRALE SANS C.P.M.A.

Interfédérale à 100€

sur tous les parcours

des 91 départements

CHI - EHGO - URNE

adhérents au

des associations réciprocitaires

permet de pêcher

(Organigramme de la Fédération

	CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Jean-François DEVOILLE	Président	06.87.73.93.23
Dominique OUAHDYA	Vice-Président – Président commission - Communication Plan d'eau et Halieutisme	0682.75.62.87
Martial CHARPENTIER	Trésorier – Président commission Finances Aides aux AAPPMA	06.74.90.44.33
Jean GOUSSEREY	Trésorier adjoint Président des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets	06.80.57.81.38
Dominique GILLET	Secrétaire	06.64.09.42.89
Denis ROYER	Secrétaire adjoint	06.14.04.33.15
Bruno BOLOGNESI	Secrétaire Adjoint	06.86.35.78.05
Richard ALEXANDRE	Administrateur – Président commission Environnement Nuisances et Formation garderie	06.42.37.06.05
Daniel BONNARD	Administrateur – Président commission Matériel Travaux – Appel d'offres	06.51.35.99.87
Gérard COLIN	Administrateur	06.89.95.88.96
Christian GAUSSIN	Administrateur	06.04.13.99.43
Renaud LATRONCHETTE	Administrateur	06.07.87.06.79
Sylvain RUAUX	Administrateur	03 84 91 36 62

SERVICES ADMINISTRATIFS								
Christelle PIGNY	Administratif et standard	03.84.76.51.41 christelle.peche70@wanadoo.fr						
Baptiste LE GARF	Comptabilité	03.84.76.51.31 comptabilite.peche70@orange.fr						
Manuela DA SILVA	Agent d'entretien							
	SERVICES TECHNIQUES							
Cyrille PARDON	Technicien de rivière – Laborantin	06.81.67.54.24 cyrille.peche70@wanadoo.fr						
Benoit DUMAIN	Technicien de rivière	06.81.67.54.27 benoit.peche70@orange.fr						
Loïc BAILLY	Technicien de rivière	07.85.47.35.98 loic.peche70@orange.fr						
Quentin LEYVAL	Technicien de rivière	07.85.47.46.14 quentin.peche70@orange.fr						
Siège social	04 Avenue du Breuil – 70000 Vaivre et Montoille	03.84.76.51.41. federation.peche.70@wanadoo.fr Site internet : www.peche-haute-saone.com						

ue faire en cas de pollution!



Si vous êtes témoin d'un rejet suspect dans «Environnement» au 06 42 37 06 05, ou l'eau (odeur, couleur...) ou une mortalité/un si pour une raison indépendante de notre comportement anormal de poissons, voici la volonté, aucun contact n'aurait pu être établi,

1) Localisez précisément l'emplacement (nom du cours d'eau, commune,

et prenez des photographies

2) Contactez la Fédération de Pêche au 03.84.76.51.41 (horaires bureaux du lundi au vendredi

8h30 - 12h / 13h30 - 16h30). En dehors des heures de bureaux, contacter le Responsable de la Commission précieux!

christianparrain70@amail.com

veuillez composer le numéro des services compétents suivants : l'A.F.B. (03.84.76.52.94 ou 06.72.08.10.17), les pompiers (18) ou la gendarmerie la plus proche.

Chaque atteinte à l'environnement fera l'objet d'une instruction par la commission environnement de la fédération.

Toutes les atteintes doivent être prises au sérieux. Amis pêcheurs, votre concours en tant que sentinelles sur le terrain nous est

isciculture du Breuchin

Les 54 A.A.P.P.M.A. de la Haute Saône

AAPPMA	PRESIDENTS (ES)	PARCOURS DE PECHE	GARDES PARTICULIERS	COMMUNES / DISTRIBUTEURS	DE CARTES DE PECHE
AILLEVILLERS CORBENAY	Sébastien BEUGNOT 06.06.70.75.10 landry.dorothe@orange.fr	Augronne, Semouse, Combeauté et Vieille Rivière	AUBRY Jean-Luc - 06.30.07.26.38 BOUVARD Claude - 06.33.64.26.75 MANSUY Cédric - 07.87.24.55.53 MISSLIN Jean-Marc - 03.84.49.00.66 LABACHE Philippe - 06.47.17.89.68 FOURRIER David - 06.63.64.29.54	Tabac Duchêne - 2 Rue Henry Duhaut - 03.84.94.12.80	AILLEVILLERS ET LYAUMONT
AMONCOURT	J.François DEXET -03.84.91.35.95 jean-francois.dexet@orange.fr	Lanterne, Saône (lot n° 18), plans d'eau « Le Grand Emprunt » et « Les Vernays »	DEXET Stéphane – 07.89.53.06.98 RICHER David – 06.01.74.59.92	Durget Jean-Marc – 5 impasse La Pousserotte – 03.84.91.59.39	AMONCOURT
AUTHOISON – QUENOCHE	Vincent FURTIN - 03.84.91.25.78	Quenoche, Authoison et Etang du Chêne des Bolles	1	1	/
BAULAY Site internet : www.aappma-baulay.blog4ever.org	Gérard COLIN 06.89.95.88.96 aappmabaulay@yahoo.fr	Superbe, Saône (lots n° 13 ter-14-15)	ROULIN Christophe – 06.30.38.48.64 ROULIN Johann – 03.84.68.15.01	Bar Tabac « L'Oasis » - 32 Grande Rue – 03.84.91.52.80 COLIN Gérard – 2 Grande Rue – 03.84.68.73.21 Office du Tourisme – 63 Rue F. Mitterand – 03.84.78.10.66 Mairie – 7 rue Guy et Joseph Berthiot – 03.84.91.18.50	AMANCE FOUCHECOURT PORT SUR SAONE SAINT REMY
BEAUJEU	Philippe DALLOZ - 03.84.67.35.56 dallozep@orange.fr	Saône (lots n° 54-55-56) et plan d'eau « Le Truchot »	/	DALLOZ Philippe – 1 Rue du Château – 03.84.67.35.56	BEAUJEU
BEAUMOTTE – AUBERTANS	Michel LASNIER 06.87.04.23.67	Quenoche, Bief de Marloz et Ognon	JACQUES Christian – 03.84.68.35.94	Office du Tourisme – Place du Souvenir Français – 03.84.91.84.98	RIOZ
BOULOT	Raymond BICHET 06.30.09.41.90	Tounolle et Ognon	1	BICHET Raymond – 3 Rue des Planches – 03.81.57.77.72	BOULOT
BOURBEVELLE	Thierry BERTIN 06.08.88.75.78 aurelie.sponem@orange.fr	Saône	1	BERTIN Thierry – 2 Impasse Puissard – 06.08.88.75.78	BOURBEVELLE
BREUCHIN HAUTE LANTERNE Site internet : www.aappma-breuchin-lanterne.com	Claude STEVENOT 06.47.51.16.48 aappma.breuchin@wanadoo.fr	Breuchin et ses principaux affluents, Lanterne, Rôge, plans d'eau « Le Vieux Etang » - « La Trinquotte » - « Les 7 Chevaux »	GEORGEL Gérard – 06.78.25.99.91 BOISSON Martial – 06.62.48.75.54	STEVENOT Claude – 4 Rue des Ecoles – 06.47.51.16.48 Office du Tourisme – 7 Grande Rue – 03.84.49.32.97 Auchan – Rue du Mont Valot – 03.84.40.52.55 Epicerie Raddonaise – 4 avenue des Vosges – 03.84.94.60.11	BREUCHOTTE FAUCOGNEY ET LA MER LUXEUIL LES BAINS RADDON ET CHAPENDU
BROYE LES PESMES	André FRAY - 03.84.31.62.99 frayandre70@yahoo.fr	Résie et Ognon	BOUGAUD Christian et NIAUX Pascal : 06.37.92.95.12	FRAY André – 4 Rue de Montseugny – 03.84.31.62.99	AUBIGNEY
CHAGEY	Michel FERRY – 06.18.76.44.56	Lizaine et ses affluents, Savoyard	/	Boulangerie SARRE – 1 Rue du Fournil – 03.84.46.10.57 Moulin de Gheerbrant – 35 Rue de Chenebier – 03.84.27.33.28	CHAGEY FRAHIER
CHAMPAGNEY – RONCHAMP	Jean-Michel COTTA 06.50.51.60.08 jeanmichel.cotta@orange.fr	Rahin et ses affluents, Canal de Montbéliard, Canal d'Amenée Rhône au Rhin, Ecluse, plans d'eau « Bassin de Champagney » - « Etang de Passavant » - « Second Etang de Passavant » - Le gravier des Grands Champs à Champagney	GODEY Gilles – 06.61.75.40.24 LAHURTE Fabrice – 06.42.58.29.04 HENNEQUIN Yves – 06.45.67.79.36	COTTA Jean-Michel – 2 rue de Monceau 06.50.51.60.08 (Téléphonez avant déplacement) Office du Tourisme – 25 Rue le Corbusier – 03.84.63.50.82	CHAMPAGNEY RONCHAMP
CHAMPLITTE	Jean-Claude MARSOT 07.68.15.16.26	Salon	ALTERIET Jean-Pierre – 06.41.83.39.69 TOLLE Patrick – 06.75.96.87.10	MARSOT J.Claude – 27 bis Rue de la République – 07.68.15.16.26 Office du Tourisme – 2 bis Rue Jean Mourey – 03.84.67.16.94	CHAMPLITTE CHAMPLITTE
CHANTES – RUPT	Eric MARET - 03.84.68.80.06 eric.maret@vnf.fr	Saône (lots n° 33-33 bis-34), Ruisseau 7 Fontaines, Ravin et plan d'eau « La mare du Bançon »	1	Chez Mirette - 9 Grande Rue – 06.88.33.46.85 MARET Eric – Ecluse de Rupt – 03.84.68.80.06	VY LES RUPT
CLAIREGOUTTE*	Jean-Philippe ISELIN 06.86.48.07.23 jean.celia@wanadoo.fr	Rognon 1ère et 2ème et ses affluents	LEUVREY Gérard – 06.74.55.75.03	ISELIN J.Philippe – 8 Rue de la Pommerie – 03.84.63.03.89	MAGNY DANIGON
CONFLANS SUR LANTERNE	Hervé DEBIEZ 03.84.49.56.97 rvdebiez@orange.fr	Rôge, Lanterne, Semouse et son affluent Ruisseau du Vassé, Lanterne et ses affluents	GIRARDOT Alexandre – 07.83.40.41.10	Restaurant « A l'orée du Bois » - 8 Rue la Grotte – 03.84.49.88.72 HUIT à HUIT – 1 Avenue Parmentier – 03.84.49.66.82	AINVELLE CONFLANS / LANTERNE
CUBRY LES SOING	Dominique GILLET 06.64.09.42.89 d.gillet721@laposte.net	Saône (lots n°34bis-35-35bis) et plan d'eau de « Noidans le Ferroux »	GENIN Joël - 06.70.62.82.84 GHILARDINI André – 07.61.57.61.13	GILLET Dominique – 4 Rue de la Fontaine – 06.64.09.42.89 Les Jardins de l'Étang – 14 Rue de Traves – 03.84.68.41.05 GENIN Joël – Rue Vergers – 03.84.78.85.10	CUBRY LES SOING NOIDANS LE FERROUX NOIDANS LE FERROUX
DAMPIERRE SUR SALON	Laurent VIARD 03.84.67.17.13 laurentviard@hotmail.fr	Saône (lots n°51-52-53) et Salon	FRANCHEQUIN Régis – 03.84.67.07.57 NIEHOFF Christian – 03.84.31.27.34 BESANCON David – 06.60.59.03.53 BRISELANCE Paul – 06.86.98.78.46	Office du Tourisme - 2 bis Rue Jean Mourey – 03.84.67.16.94	DAMPIERRE SUR SALON
DEMANGEVELLE – CORRE	Michel GREUILLET 03.84.92.54.32	Coney, Canal de l'Est et Saône (lot n°1)	BOUVIER Julien – 06.86.01.81.94	Intermarché – 1 Route de Bourbonne – 03.84.92.64.64 SIRGUEY Raymond – 8 Rue de l'Adjoint – 03.84.92.60.84	CORRE DEMANGEVELLE
ESSERTENNE	Didier ROUFOSSE - 06.87.36.16.79 didieretchantalroufosse@sfr.fr	Saône (lot n°66) et Ruisseau d'Echalonge	/	ROUFOSSE Didier – 43 Rue de la Gare – 06.87.36.16.79	ESSERTENNE
FAVERNEY	Sylvain RUAUX - 03.84.91.36.62 sylvain.ruaux@wanadoo.fr	Lanterne, Canal de Mersuay et plan d'eau « les Prés Moult »	COUVAL Jean-Pierre – 06.07.68.87.13	RUAUX Sylvain – 19 Bis Rue Sadi Carnot – 03.84.91.36.62 COUVAL Jean-Pierre – 2 rue de la salle des fêtes – 06.07.68.87.13	FAVERNEY MENOUX
FOUGEROLLES	Daniel BONNARD 06.51.35.99.87 daniel.bonnard4@wanadoo.fr	Augronne (rive gauche), Combeauté, Rôge et plan d'eau « Le Beuchot »	BOUVARD Claude – 06.33.64.26.75 AUBRY Jean-Luc - 06.30.07.26.38 MISSLIN Jean-Marc - 03.84.49.00.66 LABACHE Philippe - 06.47.17.89.68 FOURRIER David - 06.63.64.29.54	BONNARD Daniel – 10 Rue du Bois Joli – 06.51.35.99.87 Bar La Cité du Kirsch chez Mimi – 1 rue du Bas de Laval	FOUGEROLLES
GRAY – ARC	Denis ROYER 06.14.04.33.15 denroyer@orange.fr	Ecoulottes, Saône (lots n°57-58-59-60-61-62-63- 63bis-64-65), Morthe, Tenise et plans d'eau « La Loge » - « Zac Gray Sud » et « La Hye »	DREVET Jean-Pierre – 03.84.65.60.92 RIGOLLE Claude – 07.67.54.52.83	Intermarché – Quai Mavia – 03.84.64.80.07 VDS Informatique – Avenue Charles Couyba – 03.84.64.91.23	GRAY
GY Site internet : www.unionaappma.fr	Samuel VINCENT 03.84.32.83.06 gyaappma@gmail.com	Morthe 1ère et 2ème	BOUGAUD Christian et NIAUX Pascal : 06.37.92.95.12	Office du Tourisme – 11 Grande Rue – 03.84.32,93.93 Le Gylois Vert – Route de Vellefrange – 03.84.32,92.81 Tabac presse « Le Gy Bus » - 7 Grande Rue – 03.84.32.83.09	BUCEY LES GY GY GY
HERICOURT	Jean-Claude FERNANDEZ 06.40.08.08.21 j.fernandez968@laposte.net	Lizaine, ruisseau de Brevillers, ruisseau de l'étang, ruisseau de Coisevaux, ruisseau de Couthenans « Le Fau », ruisseau des « Prés de Lâne », plan d'eau communal « La Luzine »	Jean-Marie CUNIN – 06.26.92.04.37 Mathieu FERNANDEZ – 06.86.43.57.01	Héricourt Pêche – 5 rue Gustave Eiffel – 03.84.46.30.10	HERICOURT
JUSSEY	Didier LABBE 06.88.59.37.08 didierlabbe23@hotmail.com	Montlerupt, Saône (lots n°5bis-5ter-6-7-8-9-10-11-12-12bis-13-13bis), Mance, Ougeotte et plan d'eau de « Cintrey »	GUILLAUME Damien – 06.84.91.17.69 CAMPENET Didier – 06.81.81.80.98	JARDIVAL – ZAC des 3 Provinces – 03.84.92.21.48	JUSSEY
LA COTE	Claude JACQUEY 03.84.30.24.86	Rahin	/	JACQUEY Claude – 29 Rue des Marcelles – 03.84.30.24.86 L'Escapade Gourmande – 22 Route de Belfort – 03.84.63.42.61 MOREL Guillaume – 42 ter route de Faucogney – 03.84.20.36.54	ROYE LA COTE MELISEY
LURE LES AYNANS Site : www.aappma-lure-les-aynans.fr	Serge JACQUEY - 06.08.64.17.15 serge.jacquey2@orange.fr	Ognon, Rahin, Razou (rive droite), Reigne aval, Ruisseau Notre Dame, plan d'eau « Etang Mollet »	DIEUDONNE Julien – 06.83.62.02.58 CLÉMENT Daniel – 07.81.08.66.92	LEZ Impressions – 31 Rue de la Gare – 03.84.20.71.03 Territoire Pêche – ZI aux Cloyes – 09.67.44.27.72	LURE
Parcours 1 ^{re} catégorie piscio	cole	Parcours 1 ^{re} et 2 ^e catégories piscicoles	Parcours 2 ^e catégorie	piscicole *AAPPMA non réciprocitaire	

100 €

21 €

33 €

41,80 €

Générale. L'adhésion permet aussi de participer aux élections du Conseil d'Administration qui ont lieu tous les 5 ans (en principe). Il faut toutefois être membre de la même association au moins deux années pour pouvoir être candidat aux élections et être majeur.

Céciprocités EHGO - CHI - URNE

Avec la carte de pêche InterFédérale 2020, pêchez plus loin...

113 €*

76,80 €*

03 Allier 14 Calvados

18 Cher

27 Eure

21 Côte d'Or

22 Côtes d'Armo

28 Eure et Loire 29 Finistère

35 lle et Vilaine 37 Indre et Loire

41 Loir et Cher 44 Loire Atlantique

45 Loiret

50 Manche 53 Mayenne

56 Morbihan 58 Nièvre

70 Haute-Saône

72 Sarthe

71 Saône et Loire

75 Paris (92-93-94)

77 Seine et Marne

90 Territoire de Belfort

79 Deux Sèvres

85 Vendée

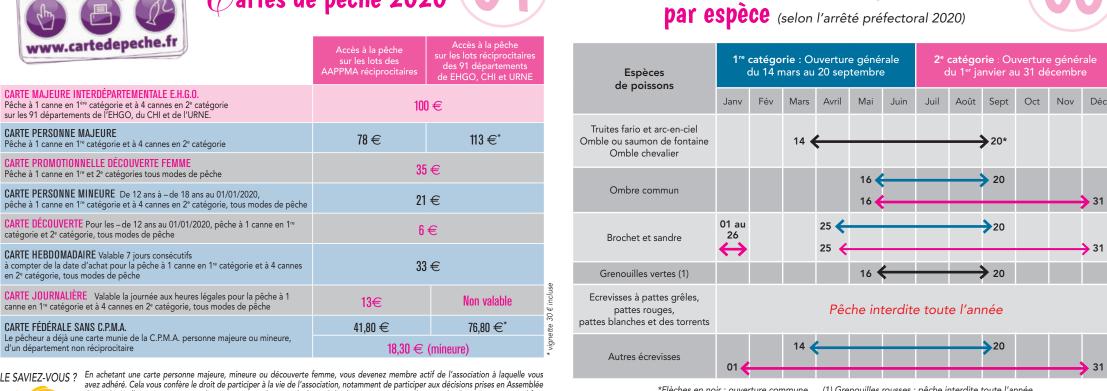
86 Vienne

89 Yonne

91 Essonne

95 Val d'Oise

Cartes de pêche 2020 04 Périodes d'ouvertures de la pêche



*Flèches en noir : ouverture commune (1) Grenouilles rousses : pêche interdite toute l'année

Ce calendrier tient compte des tolérances de 30 min avant

le lever du soleil et après son coucher

SEMAINE D

JANVIER			FÉV	RIER		M	ARS
ÉBUT	FIN	SEMAINE	DÉBUT	FIN	SEMAINE	DÉBUT	FIN
: 53	17:25	5	7:36	18:00	9	6:50	18 : 46
: 52	17:32	6	7 : 26	18 : 13	10	6:37	18 : 56
: 48	17:41	7	7:15	18 : 24	11	6:23	19:06
: 42	17:51	8	7:03	18:35	12	6:09	19 : 17
2.	40 00	0	/ . [0	10 . 1/	4.2	E . E7	10.05

		7.33	17 . 20	•	,		•	0.00	
	2	7:52	17:32	6	7:26	18:13	10	6:37	18 : 56
	3	7:48	17 : 41	7	7:15	18:24	11	6:23	19:06
	4	7:42	17 : 51	8	7:03	18:35	12	6:09	19:17
	5	7:36	18:00	9	6:50	18:46	13	5:57	19 :25
							le 29/03	6 : 49	20 : 31
		AV	RIL		M	Al		JU	IN
9	SEMAINE	DÉBUT	FIN	SEMAINE	DÉBUT	FIN	SEMAINE	DÉBUT	FIN
	14	6:39	20:38	18	5:47	21:18	22	5:15	21:49
	15	6:27	20 : 47	19	5:38	21 : 26	23	5:09	21 : 58
	16	6:14	20 : 56	20	5:28	21:35	24	5:07	22:03
	17	6:01	21 : 06	21	5:20	21:43	25	5:07	22:06
				22	5:15	21:49	26	5:08	22:07
						.^_			
		JUIL	LET		AC	ÛT		SEPTE	MBRE
	SEMAINE	JUIL DÉBUT	FIN	SEMAINE	AC DÉBUT	ÛT FIN	SEMAINE	SEPTE DÉBUT	MBRE FIN
	SEMAINE 27			SEMAINE 31			SEMAINE 36		
		DÉBUT	FIN		DÉBUT	FIN		DÉBUT	FIN
	27	DÉBUT 5 : 13	FIN 22 : 05	31	DÉBUT 5 : 40	FIN 21 : 42	36	DÉBUT 6 : 28	FIN 20:39
	27 28	DÉBUT 5 : 13 5 : 17	FIN 22:05 22:03	31 32	DÉBUT 5 : 40 5 : 49	FIN 21:42 21:31	36 37	DÉBUT 6 : 28 6 : 36	FIN 20:39 20:27
	27 28 29	DÉBUT 5:13 5:17 5:24	FIN 22:05 22:03 21:57	31 32 33	DÉBUT 5:40 5:49 5:58	FIN 21:42 21:31 21:20	36 37 38	DÉBUT 6:28 6:36 6:45	FIN 20:39 20:27 20:12
	27 28 29 30	DÉBUT 5:13 5:17 5:24 5:32 5:40	FIN 22:05 22:03 21:57 21:50 21:42	31 32 33 34	DÉBUT 5:40 5:49 5:58 6:09 6:18	FIN 21:42 21:31 21:20 21:06 20:53	36 37 38	DÉBUT 6:28 6:36 6:45 6:55	FIN 20:39 20:27 20:12 19:58
	27 28 29 30 31	DÉBUT 5:13 5:17 5:24 5:32 5:40 OCT	FIN 22:05 22:03 21:57 21:50 21:42 OBRE	31 32 33 34 35	DÉBUT 5:40 5:49 5:58 6:09 6:18	FIN 21:42 21:31 21:20 21:06 20:53	36 37 38 39	DÉBUT 6:28 6:36 6:45 6:55	FIN 20:39 20:27 20:12 19:58
	27 28 29 30 31	DÉBUT 5:13 5:17 5:24 5:32 5:40 OCTO	FIN 22:05 22:03 21:57 21:50 21:42 OBRE FIN	31 32 33 34 35	DÉBUT 5:40 5:49 5:58 6:09 6:18 NOVE DÉBUT	FIN 21:42 21:31 21:20 21:06 20:53 MBRE FIN	36 37 38 39 SEMAINE	DÉBUT 6:28 6:36 6:45 6:55 DÉCE DÉBUT	FIN 20:39 20:27 20:12 19:58 MBRE FIN
	27 28 29 30 31 SEMAINE 40	DÉBUT 5:13 5:17 5:24 5:32 5:40 OCT DÉBUT 7:06	FIN 22:05 22:03 21:57 21:50 21:42 DBRE FIN 19:42	31 32 33 34 35 SEMAINE 44	DÉBUT 5:40 5:49 5:58 6:09 6:18	FIN 21:42 21:31 21:20 21:06 20:53 MBRE FIN 17:52	36 37 38 39 SEMAINE 49	DÉBUT 6:28 6:36 6:45 6:55	FIN 20:39 20:27 20:12 19:58
	27 28 29 30 31 SEMAINE 40 41	DÉBUT 5:13 5:17 5:24 5:32 5:40 OCTO	FIN 22:05 22:03 21:57 21:50 21:42 OBRE FIN	31 32 33 34 35 SEMAINE 44 45	DÉBUT 5:40 5:49 5:58 6:09 6:18 NOVE DÉBUT	FIN 21:42 21:31 21:20 21:06 20:53 MBRE FIN	36 37 38 39 SEMAINE 49 50	DÉBUT 6:28 6:36 6:45 6:55 DÉCE DÉBUT	FIN 20:39 20:27 20:12 19:58 MBRE FIN
	27 28 29 30 31 SEMAINE 40	DÉBUT 5:13 5:17 5:24 5:32 5:40 OCT DÉBUT 7:06	FIN 22:05 22:03 21:57 21:50 21:42 DBRE FIN 19:42	31 32 33 34 35 SEMAINE 44	DÉBUT 5:40 5:49 5:58 6:09 6:18 NOVE DÉBUT 6:45	FIN 21:42 21:31 21:20 21:06 20:53 MBRE FIN 17:52	36 37 38 39 SEMAINE 49	DÉBUT 6:28 6:36 6:45 6:55 DÉCE DÉBUT 7:36	FIN 20:39 20:27 20:12 19:58 MBRE FIN 17:14

43 7:36 19:02 **47** 7:18 17:23 **52** 7:52 17:18

le **25/10** 6:39 17:58 48 7:27 17:17 53 7:53 17:21

	Nos p	artenaires :	
agence do l'eau nobre reformante conse	REGION BOURGOCHE FRANCHE COMTE	OFFES DE REV	ENTENTE HALEUTIQUE DU GRAND OUEST

VILLERSEXEL Ognon, Scey, Lauzin et plan d'eau « Du Magny » Damien GAUTHEROT – 09.64.11.57.45 damien.gauthrot@orange.fr Buthiers, Tounolle et Ognon Jean GOUSSEREY - 06.80.57.81.38 Saône ADAPAEF 70 **DEC4THLON** Appâts vivants • Vente de matériel Garantie 2 ans Satisfait ou remboursé pendant 365 jours Ouvert du Lundi au Samedi de 9h30 à 19h Zone OASIS 3 - 70000 Pusey

PRESIDENTS (E)

Yves CHIPPAUX - 06.10.03.71.98

Denis FOUROT - 03.84.31.56.05 d.fourot@laposte.net

René HUMBLOT - 07.88.97.79.36

Pascal VERNIEST 06.49.68.80.30

René HENRION 03.84.27.93.25 phm.vz4@orange.fr

Michel BOUABDALLAN 03.84.23.63.38

Dominique OUAHDYA 06.82.75.62.87

Gaston BERTHET 03.84.91.69.02

Karine POIROT 03.84.78.41.38

Eric SORNAY - 068874714 eric.sornay1@orange.fr

Jean-François DEVOILLE 06.87.73.93.23

Patrick VIARD 03.84.92.75.81 viard.patrick70@laposte.n

Christian AGNUS - 06.83.63.80.78 agnus.christian@orange.fr

Robert TREDANT - 03.84.67.17.43

Gaëtan NICOLET - 06.73.51.97.83

Rémy DROUHET - 03.84.78.01.

Fabien MARQUES 06.76.99.14.24

Marcel CHEVALIER - 06.72.24.40.75

Eliane LOMBARD 03.84.92.80.87

Renaud LATRONCHETTE 06.07.87.06.79

MELISEY

MONTAGNEY

MONTBOZON

PLANCHER BAS

PORT D'ATELIER

PORT SUR SAONE

RAY SUR SAONE

ROCHE ET RAUCOURT

SCEY SUR SAONE

SELLES VAUVILLERS

Site internet : www.la-valoise-senargent.fr

SENARGENT

VAUCONCOURT

VELLEXON

SEVEUX

SAINT LOUP SUR SEMOUSE

PLANCHER LES MINES

PARCOURS DE PECHE

Ognon et affluents, Vannoise, Raddon, Doue de l'Eau et Mansevillers, Ruisseau du Ballon (partie avale)

Rahin, Ruisseaux du Pré d'Ambiez et de Malembre, Ruisseau

Rahin, Ruisseau de la Fonderie, Doue de l'Eau, Ruisseau du Ballon (parie amont), Goutte Radere (en rive droite), Ruisseau de derrière les Roches

Saône (lots n°15bis-16-17), plans d'eau de « Fleurey les Faverney » (n°5-6-9)

Semouse, Combeauté, Augronne, Dorgeon, Planey et plat d'eau « Les Ballastières »

Coney, Canal de l'Est, Ruisseau de Passavant et Ruisseau du Morillon

Saône (lots n°36-36bis-37-37bis), plans d'eau « La Béguine

Saône (lots n°23-23bis-24-30-31-32), Ruisseau de Vy-le-Ferroux et son affluent Ruisseau de la Quette, Durgeon et ses affluents, Vaugine, Colombine et son affluent Font de Champdamoy, Ruisseau de Chatenois, Scyotte, Romaine, Linotte et ses affluents, Filaine et son affluent Ruisseau de la Source Paillé, Quenoche, Ruisseau d'Authoison et son affluent Ruisseau d'Argirey, plans d'eau « Lac de Vaivre » -« Pontcey » et Noues du Durgeon

BOUGAUD Christian – 07.87.67.41.32 FOUILLOT Daniel – 06.07.51.46.56 NIAUX Pascal – 06.76.70.39.68

BOUGAUD Christian – 07.87.67.41.32 NIAUX Pascal – 06.76.70.39.68

DEXET Stéphane – 07.89.53.06.95 RICHER David – 06.01.74.59.92

GAUDINET Simon – 06.74.96.13.71 PETITGERARD Didier - 07.84.46.65.34

LHUILLIER Stéphane - 03.84.78.46.48

DEBOUCHE Didier - 07.70.57.73.77

BOUVARD Claude – 06.33.64.26.75 AUBRY Jean-Luc - 06.30.07.26.38 DUPAIN Raymond – 06.87.97.25.60 MISSLIN Jean-Marc - 03.84.49.00.66 LABACHE Philippe - 06.47.17.89.68 FOURRIER David - 06.63.64.29.54

LOMBARD Bernard - 06 48 11 14 01

ROUSSEL Laurent – 06.81.80.13.46 LHUILLIER Stéphane – 03.84.78.46.48

LHUILLIER Stéphane – 03.84.78.46.48

RAIDRON Jean-Pierre - 03.84.92.00.44

LAETZIG Jimmy – 06.18.44.72.25 POISSENOT Jonathan – 06.85.48.71.63

VEJUX Sébastien - 06.78.16.58.78

RIPAMONTI Hubert - 03.84.78.40.91

BOLINI Pierre - 06.07.98.28.04

Ognon et plan d'eau de « Marnay »

Saône (lots n°1bis-2-2bis-3-4-4bis-5)

Saône (lots n°19-19bis-20-21-22)

Saône (lots n°25-26-27-28-29)

Scey, Rognon, Ruisseau de Beveuge

Ognon et plan d'eau « L'Ile Tranche »

Saône (lots n°38-39-40) et son canal

Gérard HARRAND -03.84.78.09.39 Saône (lots n°42-44), canal (lot n°43) et Vieille Saône (lot n°43bis)

Saône (lots n°45-46-46bis-47-48-49-49bis-50)

Saône (lot n°41)





1 Avenue du Durgeon - BP 10064 • 70002 VESOUL Cedex Port.: 06 81 58 54 65 • Tél.: 03 84 75 94 71 • Fax: 03 84 75 94 75 E-Mail: jlfargere@agence.generali.fr • direction@fargere.fr

GARDES PARTICULIERS COMMUNES / DISTRIBUTEURS DE CARTES DE PECHE

Camping du Lagon Vert – Route de Besançon – 03.84.31.73.16 COMTE André – 7 Rue de la Fontaine du Douis – 03.84.31.75.39 Office du Tourisme – 21 Place Hôtel de Ville – 03.84.31.90.91

Jardinerie R2F – 10 Avenue Jacques Prévot – 03.84.31.62.68 PESMES

OUAHDYA Dominique – 16 Route d'Amoncourt – 03.84.91.13.90 PORT D'ATELIER GUILLAUME Valérie – 74 Grande Rue – 03.84.68.75.65 PURGEROT

MELISEY SERVANCE

MONTBOZON

PLANCHER BAS PLANCHER BAS PLANCHER BAS RONCHAMP

RONCHAMP

PORT SUR SAONE PORT SUR SAONE

RAY SUR SAONE

LAVONCOURT

DAMPIERRE SUR SALON

SAINT LOUP / SEMOUSE

PONT DU BOIS

SENARGENT

SORNAY

VANNE

MERCEY SUR SAONE

RECOLOGNE LES RAY

ECOLE VALENTIN (25)

ORMOY

Office du Tourisme – Place de la Gare – 03.84.63.22.80 Tabac presse « Le Tobac » - 33 Avenue Charles de Gaulle – 03.84.63.86.62

Coccimarket – Rue le Vay du Soleil – 03.84.96.92.20

GALLAUZIAUX Patrick - Rue du moulin - 03.84.92.53.75

Jardinerie R2F - 10 Avenue Jacques Prévost - 03.84.31.62.68 Office du Tourisme - 6 Place des Promenades - 09.50.17.09.00. NIAUX Pascal - 3 Rue Principale - 06.76.70.39.68

BULLIARD André – 34 Rue Louis Pergaud – 03.84.27.92.03 HENRION René – 16 Rue du Rapois – 03.84.27.93.25 Tabac Presse – 12 Rue du Tacot – 03.84.55.90,10 Office du Tourisme – 25 Rue le Corbusier – 03.84.63.50.82

Office du Tourisme - 25 Rue le Corbusier - 03.84.63.50.82

Restaurant Chez Yvette – 19 Grande Rue – 03.84.78.41.07 ROCHON Jean-Paul – 15 Grande Rue – 06.85.97.20.40

Restaurant L'Etape – 46 Rue de l'Eglise – 03.84.92.01.44

Au Pêcheur Lupéen – 17 Rue Henri Guy – 03.84.49.09.40 Café de la Brasserie – 21 Rue Henri Guy – 03.84.49.00.11

LOMBARD Eliane - 2 Grande Rue - 03.84.92.80.87

AGNUS Christian – 10 Rue de Mignafans – 03.84.20.18.23

Marcel CHEVALIER – 8 Rue des Beaux Regards – 06.72.24.40.75
Tabac/Alimentation GADDA – 1 Place République – 03.84.78.04.72

TREDANT Bernard – 30 Grande Rue – 03.84.67.08.40

GAUTHIER Daniel – 15 Rue Basse – 03.84.32.23.50

DROUHET Rémy – 3 Rue de la Forge – 03.84.78.01.71

DEMANDRE Franck – 22 Rue du Dr Massin – 03.84.92.09.33 PIERME Alain – 2 Rue de Cannes – 03.84.92.03.31

HARRAND Gérard – 5 Rue de Ferrières – 03.84.78.09.39

Territoire Pêche – ZAC de l'Oasis – 03.84.68.98.01 Camping International du Lac – Av. Rives du Lac – 03.84.76.22.86 Maison des Associations – 53 Rue Jean Jaurès – 03.84.76.17.14 CORA – Boulevard Kennedy – 03.84.97.19.50 Plein Air/Bresson – 32 Rue Georges Genoux – 03.84.76.05.50

Camping Chapeau Chinois – 92 Rue du Chapeau Chinois – 03.84.63.40.60 Intermarché – Rue du 13 Septembre 1944 – 03.84.63.43.44

Territoire Pêche – 1 Rue des Salines – 03.81.88.06.47

Office du Tourisme – 2 bis Rue Jean Mourey – 03.84.67.16.94

Territoire Pêche – ZAC de l'Oasis – 03.84.68.98.01 Office du Tourisme – 32 Rue Armand Paulmard – 03.84.68.89.04 Tabac presse – 11 Rue Armand Paulmard – 03.84.68.81.97

Office du Tourisme – 73 Av. François Mitterand – 03.84.78.10.66 Les Appâts de Lucie – 49 avenue de Verdun – 06.50.66.10.96 Territoire Pêche – ZAC de l'Oasis – 03.84.68.98.01





















Zes Ateliers Pêche Nature (A.P.N)

Les APN, autrefois appelés « écoles de pêche », permettent de découvrir les différentes techniques de pêche, et d'acquérir des connaissances sur les milieux aquatiques. Leur objectif est de faire connaître au pêcheur débutant les règles de base de la pêche, afin qu'il puisse pratiquer la pêche de manière autonome et responsable envers les autres usagers, les milieux aquatiques, et la nature en général.

- En Haute-Saône, il existe 8 A.P.N A.P.N Lure-les-Aynans
- M. JACQUEY Serge 03.84.30.24.02 ecole.peche@aappma-lure-les-aynans.fr A.P.N Vesoul
- M. MARQUES Fabien 06.76.99.14.24 fabien.marques@hotmail.fr
- (Pesmes, Marnay, Montagney, Gy M. VERNIEST Pascal 06.49.68.80.30 pascal.versniest@sfr.fr
- aappmabaulay@yahoo.fr

A.P.N Baulay

- 1 session « enfants » et M. STEVENOT Claude 03.84.94.63.40
- A.P.N « La Combeauté »
- (Fougerolles)
 M. BONNARD Daniel 03.84.49.51.60 daniel.bonnard4@wanadoo.fr
- M. DEBIEZ Hervé 03.84.49.56.97 vdebiez@orange.fr

• A.P.N Conflans-sur-Lanterne

• A.P.N Champagney/Ronchamp M. COTTA Jean-Michel 06.50.51.60.08 / 03.84.27.98.44 jeanmichel.cotta@orange.fr

• Champlitte
M. MARSOT JEAN-CLAUDE 07.68.15.16.26 j.marsot-ravry@laposte.net

5 A.P.N non agréés :

(initiation pêche à la mouche)

(initiation pêche à la mouche)

Saint Loup Sur Semouse

M. DEVOILLE JEAN-FRANÇOIS

M. CHIPPAUX YVES

yves.chippaux@sfr.fr

M. HENRION RENÉ

phm5.vz4@orange.fr

Senargent M. AGNUS CHRISTIAN

agnus.christian@orange.fr

06.10.03.71.98

Plancher-Bas

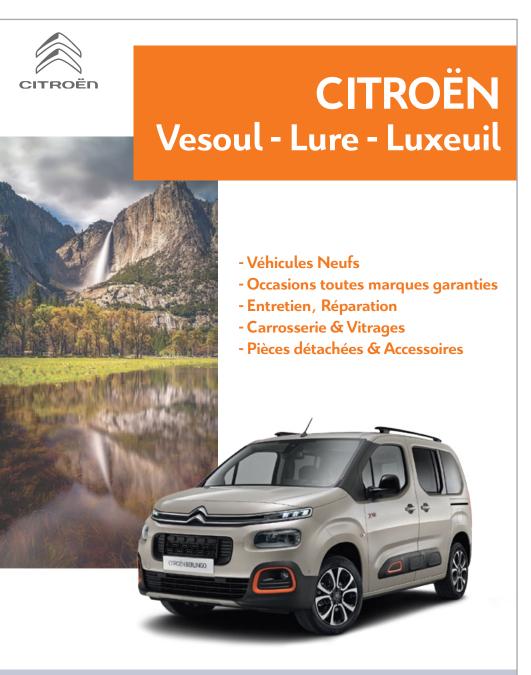
03.84.27.93.25

06.87.73.93.23 jfdevoille@hotmail.fr

06.83.63.80.78

- A.P.N « Jean Pierre BAUDIER »
- M. COLIN Gérard 06.89.95.88.96 • A.P.N « Jean Stevenot » (Breuchotte)
- 1 session « initiation pêche à la mouche » aappma.breuchin@wanadoo.fr





TOMOBILES FRANC-COMTOISES







de l'Ognon. Leur localisation t disponible sur le site internet de la fédération, rubrique carte Pontons pour personnes

à mobilité réduite (PMR) partis de manière cohérente sur l'ensemble du oire, des pontons permettant aux personnes à ilité réduite d'accéder aux lieux de pêche ont été Ils sont faciles d'accès, présents à proximité de zones de parking, et on les retrouve aussi bien sur les cours d'eau

Navigation sur le domaine public

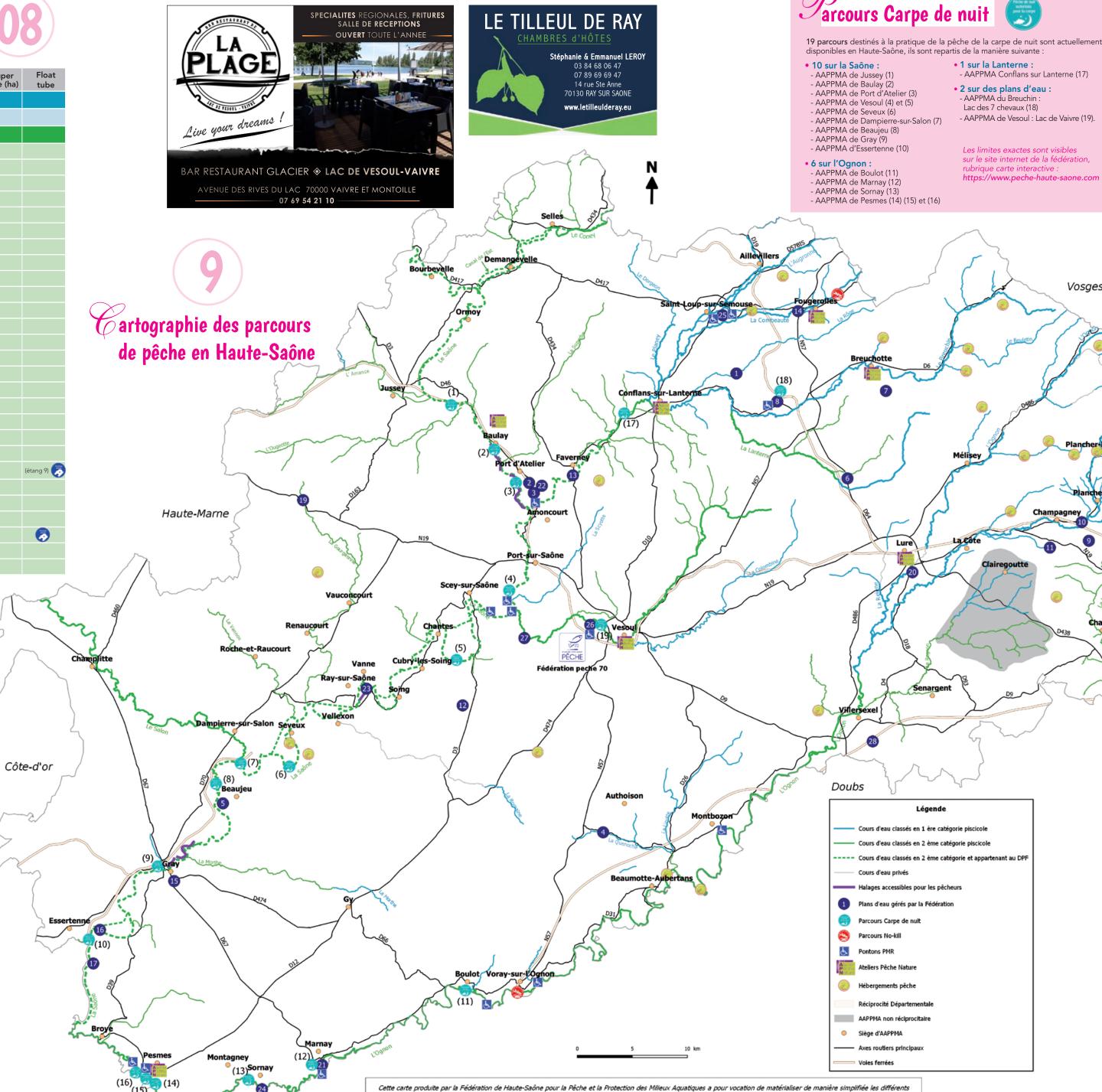
Pour leur sécurité et éviter toute entrave à la avigation, les utilisateurs de float tube ne doivent en aucun cas se trouver dans le chenal navigable et à sa proximité mais sont limités à la proximité immédiate de la rive. Ils ne doivent jamais franchir les panneaux d'interdiction de type A1 et respecter la signalisation à l'approche des barrages. Toute pratique est interdite là où la baignade est interdite, en période de crue, la nuit et par temps de visibilité réduite. Pas de stationnement sous les ponts.

Le port du gilet de sauvetage est vivement recommandé. OCCUPATION DU D.P.F.

Les chemins de halage

ouverts aux pêcheurs

Il est rappelé que toute occupation du domaine public fluvial, que ce soit un ponton, un aménagement dans la berge ou une barque stationnée, est soumise à autorisation et redevance, sur la Saône navigable ou non. S'adresser à VNF pour toute demande.



Les pêcheurs titulaires d'une carte de pêche pour l'année en cours peuvent désormais accéder avec leurs véhicules à certains chemins de halage de la Saône. Ceci est possible grâce à la signature d'une convention entre la Fédération, VNF et les Communes concernées. Les tronçons disponibles sont situés sur les 6 communes suivantes: ARC-LÈS-GRAY • RIGNY • SOING

CONFLANDEY • FAVERNEY • BAULAY Les limites exactes des tronçons concernés sont visibles sur le site internet de la Fédération, rubrique carte interactive. https://www.peche-haute-saone.com/

Karine vous accueille au BAR RESTAURANT Cuisine familiale

Vente de produits régionaux

19 Grande Rue - 70130 RAY SUR SAONE • Tél.: 03 84 78 41 07

• 6 balances à écrevisse (diam. maxi 30 cm et taille de 10 mm)

l'ouverture de la truite fario jusqu'à l'ouverture spécifique de la pêche de l'ombre commun (soit du 2ème samedi de mars au 3ème samedi de mai).

Pour plus d'informations, se référer à l'arrêté préfectoral disponible sur notre site internet



6 salmonidés par pêcheur et par jour dont au maximum 4 truites fario et/ou ombres commun

2 brochets par pêcheur et par jour à compter du 25 avril

*sauf pour les cours d'eau suivants : Breuchin en amont du barrage Clément au Plain de Corravillers, Ruisseau de la Croslière, Beuletin, Doue de l'eau et Ognon en amont de leur confluence, Raddon (ru de Fresse), Rahin en amont de l'ancienne gare de Plancher-les-Mines, et tous leurs affluents. Taille : 23 cm

Modes de pêche :

• 1 carafe (maximum de 2 litres de contenance)

En vue de protéger les frayères de salmonidés, la pêche en marchant dans l'eau est déconseillée dans tous les cours d'eau de 1ère catégorie pendant la période allant de

2° CATÉGORIE PISCICOLE



3 de ces carnassiers par pêcheur et par jour dont au maximum 2 brochets

Modes de pêche : 4 lignes

parcours disponibles à l'échelle du département. Elle ne prend pas en compte les réserves de pêche ainsi que les propriétés et associations privées. Il est donc indispensable de respecter les pancartes disposées sur sites ainsi que les arrêtés préfectoraux.

• 6 balances à écrevisse((diam. maxi 30 cm et taille de 10 mm) • 1 carafe (maximum de 2 litres de contenance)

Afin d'éviter la capture non-accidentelle de brochets et de sandres durant la période de fermeture de ces deux espèces, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel et aux leurres est interdite dans les eaux de 2ème catégorie piscicole du 27 janvier 2020 au 24 avril 2020 inclus.

L'utilisation d'anguilles comme appâts est interdite à tous les stades de son développement (civelles, anguillettes, anguilles) de même que tout poisson dont la taille est réglementée.

- le Rossely sur tout son cours,

LIEUX D'INTERDICTION: • Dans la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois, à savoir : - le Rahin jusqu'à sa confluence avec le Rossely,

- le ruisseau de Miellin, sur une distance de 800 m, depuis sa source jusqu'à la route forestière, - le ruisseau du Ballon et ses affluents, rive droite, depuis leurs sources jusqu'à la route forestière de Plain-Thiebaud,

Depuis 50 mètres en amont jusqu'à 50 mètres en aval des écluses, ainsi que sur les barrages, seuils, déversoirs et des murs de tunnel sur le domaine public navigable (Saône et canal des Vosges).

l'extrémité de tout barrage et de toute écluse pour

• Dans les dispositifs assurant la circulation des poissons dans les ouvrages construits dans le lit des cours d'eau. • Sur une distance de 200 mètres en aval de

la pêche aux engins et aux filets. • Dans les parties de cours d'eau ou plans d'eau dont le niveau est abaissé artificiellement, soit dans le but d'y opérer des curages ou travaux quelconques, soit en raison du chômage des usines ou de la navigation, soit à la suite d'accidents survenus aux ouvrages de retenue.

COLPORTAGE / TRANSPORT / VENTE: Le colportage, la vente, la mise en vente ou l'achat de la grenouille verte et de la grenouille rousse, qu'il s'agisse de spécimens vivants ou morts, sont interdits

en toute période. Toutefois, les interdictions de colportage, vente et mise en vente et l'achat de spécimens vivants ou morts de grenouille rousse ne s'appliquent pas aux spécimens produits par des élevages ayant obtenu une dérogation. Transporter, pour un pêcheur amateur, des carpes vivantes de plus de 60 cm constitue un délit. Le fait, pour toute personne, de vendre le produit de sa pêche sans avoir la qualité de pêcheur professionnel en

Quand un cours d'eau ou un plan d'eau est mitoyen entre plusieurs départements, il est fait application des

eau douce constitue un délit.

dispositions les moins restrictives.

67 m en amont du barrage d'Ormoy

La pêche de nuit

sur ces parcours

est ouverte du

au 31 décembre

2020 inclus



	BASSIN	Champagney	50 m	ètres en amont du barrage	Barrage	
		PAGNEY Champagney, Frak	nier et Chatebier,	Intégralité du linéaire du cana	l de fuite du bassin, soit 2800 m.	
téricourt		Chalonvinars	\			
18						
<u> </u>			es Réserve	es temporaires 2020		
AAPPMA	BV	COURS D'EAU	COMMUNES	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL	LINÉA
Aillevillers-Corbenay		Le ruisseau du Clos Champ Tenon	Corbenay		son cours	5000 m
Aillevillers-Corbenay		La Sémouse	Aillevillers et Lyaumont	Usine Chalumeau	Pont de la RD 57 bis	900 m
St Loup-sur-Sémouse St Loup-sur-Sémouse	LA SÉMOUSE	La Sémouse Le canal de la Forge	St Loup-sur-Sémouse Magnoncourt	80 mètres en amont du pont de la RD 10	ont et aval du Grand Pont Jonction 100 m en aval avec le ruisseau "le Chaney"	
				80 mètres en aval du pont (premier pont en	· ·	
St Loup-sur-Sémouse		Le Planey	Anjeux et la Pisseure	aval de la source du Planey)	95 mètres en amont du pont	050
St Loup-sur-Sémouse Breuchotte		Le ruisseau du Moluin Le Breuchin	Jasney Breuchotte	Confluence "des deux Gouttes" Barrage de Breuchotte (300 m en amont du pont)	50 m en aval du pont du "chemin du Grand Bois" Micro-centrale (Société hydroélectrique du Breuchin)	350 m 400 m
Breuchotte		Le Breuchin	Amont-et-Effreney	Pont de la Ferrière	Seuil aval du moulin d'Es-Paget	2200 m
Breuchotte		Le ruisseau de la Foule	Faucogney	Sa source (étang des neufs prés)	Calvaire VGE sur la RD 72	2000 m
Breuchotte		Le Bief	Faucogney	Calvaire de la scierie sur la RD 236	Barrage à la confluence du Beuletin et du Breuchin	1250 m
Breuchotte	LE BREUCHIN	Le ruisseau d'Effreney	Amont-et-Effreney	RD 6, lieu-dit "la Rochotte"	Pont d'Effreney	700 m
Breuchotte		Le ruisseau du Tertre	Amont-et-Effreney	Sur tout	son cours	1100 m
Breuchotte		Grand Canal	Breuchotte		son cours	900 m
Breuchotte Breuchotte		Canal d'irrigation des longeures Le ruisseau le Raddon	Froideconche Raddon et Breuchotte	Pont dit du Moulin à Raddon	son cours Seuil à Breuchotte (80 m en aval de la passerelle)	2000 m
Breuchotte		La Lanterne	Linexert	Pont de la RD 238	Pont de LINEXERT	400 m
Conflans-sur-Lanterne	LA LANTERNE	L'ancien canal d'amené d'eau à	Conflans-sur-Lanterne	Vanne de régulation d'eau	Pont de la RD 10	1150 m
Mélisey		l'ancienne centrale Le Raddon (le canal)	Belonchamp	Prise d'eau en rive gauche du Raddon	Confluence avec l'ancien lit de l'Ognon (dans	1040 m
Mélisey		Canal des Loups	Mélisey	Vanne de la Praille	sa totalité) Jonction avec l'Ognon dite "la Ravaule" (sur	350 m
Mélisey		Canal d'irrigation des prés du	Belonchamp	Confluence avec l'Ognon au lieu-dit "le	tout son cours) Prise d'eau située au lieu-dit "le Damont"	350 m
•		Damont Le Mansevillers	'	Davaux"	Confluence avec L'Ognon	5000 m
Mélisey Mélisey		L'Ognon	Belonchamp - Mélisey Servance	Limite communale Belonchamp - Ternuay Virage face à la Maison MALEY	Pont de l'église	3000 m
Mélisey		L'Ognon	Belonchamp	Vanne, propriété de M. DEMESY	Maison de M. DEMESY	400 m
Lure-Les Aynans		L'Ognon	Vy-les-Lure et Vouhenar	66 mètres en amont du barrage de la piscicul- ture FAIVRE/GRENTZINGER	120 mètres en aval de ce barrage	186 m
Marnay		L'Ognon	Marnay	Aval du barrage	Ponts de MARNAY	
Pesmes		L'Ognon	Pesmes		jusqu'au droit du prolongement de la rive gauche	70 m
Pesmes Pesmes		L'Ognon L'Ognon	Pesmes Pesmes		aval de la centrale ction ZA, parcelles n° 41 et 42	200 m 25 ares
Voray-sur-l'Ognon	L'OGNON	L'Ognon	Bussières	"La vieille rivière" en rive droite, sur la totalité de la longueur		
FD70		L'Ognon	Aillevans	Bras mort de la frayère des Roches sur tout son parcours parcelle n° 29 du cadastre, "derrière le vieux moulin", en rive droite de la rivière l'Ognon		
Villersexel		La Saline	Longevelle et Gouhena	ns Sur tout	son cours	
Broye-les-Pesmes Authoison-Quenoche		La Résie	Vadans Ruhans	Pont de la route de Valay (RD 22) Lieu dit "Sci	Ruisseau « Le Chevigney »	280 m
Plancher-Bas		La Quenoche Le Rahin	Plancher-Bas	Limite communale Plancher-Bas/Plancher-les-Mines	200 mètres en aval du pont situé face à l'entrée de l'usine REBOUD	490 m
Champagney		Bassin de Champagney	Champagney		de l'usine REBOUD 'au 26/09/2020 inclus)	110 ha
		Le ruisseau des Battants	Palante et Frederic Fontain		Pont de la route de Lomont	1500 m
Clairegoutte						1300111
Clairegoutte Clairegoutte		La Clairegoutte et ses affluents la Goutte Robert et la Bêchotte	Clairegoutte	Sa Source	Moulin de Clairegoutte	2000 m
			Clairegoutte Fontenois-les-Montbozo	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontanois	Moulin de Clairegoutte Jonction avec la Linotte	
Clairegoutte		Goutte Robert et la Bêchotte		Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois		2000 m
Clairegoutte Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines	Fontenois-les-Montbozo	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir	Jonction avec la Linotte	2000 m
Clairegoutte Vesoul Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source	Jonction avec la Linotte Presle	2000 m 2000 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul Vesoul Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9	2000 m 2000 m 2000 m 300 m
Clairegoutte Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m
Clairegoutte Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m
Clairegoutte Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Sur tout:	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m
Clairegoutte Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Sur tout: RD 100	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m
Clairegoutte Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Sur tout: RD 100 Traversée du village de S	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m
Clairegoutte Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Scyotte	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: XX, gy RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry Sur tout:	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 1140 m 7000 m 1200 m 300 m
Clairegoutte Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte Le Durgeon	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Sur tout: RD 100 Traversée du village de S Etang Henry	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m 1200 m 300 m 2100 m
Clairegoutte Vesoul		Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: X, gy RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry e Sur tout: Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul tie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'ali-	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 3100 m 1140 m 7000 m 1200 m 300 m 2100 m
Clairegoutte Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry e Sur tout: Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté cammentation du lac, au bout de la plage côté Ludo	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac,	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m 1200 m 300 m 2100 m
Clairegoutte Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline Lac de Vaivre	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source Pey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry e Sur tout: Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'ali- lac sur environ 300 mètres y compris les pontons nètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 300 m 3000 m 400 m 7000 m 1140 m 7000 m 1200 m 2100 m
Clairegoutte Vesoul Port d'Atelier	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline La Colombine La Morthe La Morthe	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout : Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry e Sur tout : Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du bont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons mètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 7000 m 1200 m 2100 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul Comparison Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Comparison Comp	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline La Ge Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout : Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry e Sur tout : Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons mètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain el e pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT-let CITEY)	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 7000 m 1200 m 2100 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul Comparison Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline La Colombine La Colombine	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey Preigney	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry E Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN Ruisseau d'amenée sur une longueur de 100 m e	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons nètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain le pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT- et CITEY) et la queue de l'étang sur une longueur de 100 m	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 1140 m 7000 m 1200 m 2100 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul Comparison Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Vesoul Comparison Comparis	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline La Ge Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout : Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S e Etang Henry e Sur tout : Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons mètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain el e pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT-let CITEY)	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 1140 m 7000 m 1200 m 2100 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul Comparison Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline Lac de Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland Etang de Cintrey-Preigney L'Ougeotte	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey Preigney Chauvirey-le-Châtel	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de Sur la RD100 Traversée du village de Sur tout la RD100 Zource du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, par dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 rravec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN Ruisseau d'amenée sur une longueur de 100 me Ferme du Moulinot (limite commune d'Ouge) Bief de la crèche-garderie Rue de la plage à la confluence avec la Saône ve	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons nètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain le pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT-let CITEY) et la queue de l'étang sur une longueur de 100 m Pont Sur l'Ougeotte face ferme de la Brocotte Pont de la route de Verdun RD3 compris la fravère aménagée en rive gauche du	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m 1200 m 2100 m 2000 m 100 m 400 m
Clairegoutte Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline La Ge Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland Etang de Cintrey-Preigney L'Ougeotte La Mance	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey Preigney Chauvirey-le-Châtel Jussey	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source Pey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout : Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de Sorans, sortie de Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN Ruisseau d'amenée sur une longueur de 100 m et erme du Moulinot (limite commune d'Ouge) Bief de la crèche-garderie Rue de la plage à la confluence avec la Saône à ruisseau. Et 20 m de la rive droite de la Saône à	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, ping / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons nètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain le le pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT- et CITEY) et la queue de l'étang sur une longueur de 100 m Pont Sur l'Ougeotte face ferme de la Brocotte Pont de la route de Verdun RD3	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 7000 m 1140 m 7000 m 2100 m 2000 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline Lac de Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland Etang de Cintrey-Preigney L'Ougeotte La Mance Le ruisseau du Clolois	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey Preigney Chauvirey-le-Châtel Jussey Jussey	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout: Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S E tang Henry E Sur tout: Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN Ruisseau d'amenée sur une longueur de 100 m et perme du Moulinot (limite commune d'Ouge) Bief de la crèche-garderie Rue de la plage à la confluence avec la Saône y ruisseau. Et 20 m de la rive droite de la Saône à Sur tout : Aval de la station de pompage des eaux de V	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons nètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain le le pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT- et CITEY) et la queue de l'étang sur une longueur de 100 m Pont Sur l'Ougeotte face ferme de la Brocotte Pont de la route de Verdun RD3 compris la frayère aménagée en rive gauche du l'amont et à l'aval de la confluence du ruisseau	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 1140 m 7000 m 2100 m 2000 m 1000 m 2000 m
Clairegoutte Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline Lac de Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland Etang de Cintrey-Preigney L'Ougeotte La Mance Le ruisseau du Clolois Le Fossé de l'Hôpital	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quinco Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey Preigney Chauvirey-le-Châtel Jussey Jussey Seveux	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout : Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S E tang Henry E Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté camp mentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 r avec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN Ruisseau d'amenée sur une longueur de 100 m e Ferme du Moulinot (limite commune d'Ouge) Bief de la crèche-garderie Rue de la plage à la confluence avec la Saône y ruisseau. Et 20 m de la rive droite de la Saône à Sur tout :	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons nètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain el e pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT- et CITEY) et la queue de l'étang sur une longueur de 100 m Pont Sur l'Ougeotte face ferme de la Brocotte Pont de la route de Verdun RD3 compris la frayère aménagée en rive gauche du l'amont et à l'aval de la confluence du ruisseau son cours	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m 2100 m 2000 m 2000 m 2000 m 1000 m 200 m 1000 m 1000 m 1000 m 1000 m
Clairegoutte Vesoul	LA SAÔNE	Goutte Robert et la Bêchotte Le ruisseau des Fontaines La Linotte La Colombine La Colombine La Colombine La Romaine Ru d'Argirey Le Bâtard La Scyotte La Scyotte Le Durgeon Le ruisseau de la Cude La Méline Lac de Vaivre La Morthe La Morthe Le ruisseau de Buland Etang de Cintrey-Preigney L'Ougeotte La Mance Le ruisseau du Clolois Le Fossé de l'Hôpital La Gourgeonne	Fontenois-les-Montbozo Dampierre-sur-Linotte Frotey-les-Vesoul, Quince Calmoutier La Creuse Maizières Villers-Pater Val - St Eloi, Neurey-en-Vau Breurey-les-Faverney et Fla Bougnon Scye Mailleroncourt-Charrette Echenoz-la-Méline Vaivre-et-Montoille Faverney Bucey-les-Gy Gy Citey Preigney Chauvirey-le-Châtel Jussey Jussey Seveux Vauconcourt	Pont de la route de Sorans, sortie de Fontenois les Montbozon Sa source ey Déversoir Panneau à l'entrée du village sur la RD100 direction Colombotte Pont chemin de Chatenois dans le village de LA CREUSE Pont de l'ancien tacot Sur tout : Source du Bâtard RD 100 Traversée du village de S E tang Henry E Source du diable (à l'amont de la place d'Armes et du pont de la rue des Juifs) Zone de protection écologique, dite zone C, pa dans sa totalité, la plage et les pontons côté cammentation du lac, au bout de la plage côté Ludo Rive gauche, du PK 376,400 au PK 376,300 : 50 ravec la frayère Passerelle en bois en amont du pont sur la RD474 Passerelle en bois en amont du barrage de la baraque Bôlot Tout son cours (affluent de la rive droite entre QUILLAIN Ruisseau d'amenée sur une longueur de 100 m et perme du Moulinot (limite commune d'Ouge) Bief de la crèche-garderie Rue de la plage à la confluence avec la Saône y ruisseau. Et 20 m de la rive droite de la Saône à Sur tout : Aval de la station de pompage des eaux de V Vanne débutant le canal d'amenée du canal de Fougerolles-le-Château Limite des vosges sur une	Jonction avec la Linotte Presle Pont de la RD 9 Moulin Saint Martin Pont de la ligne SNCF Paris-Bâle Ancien moulin son cours Pont de la RD10 à Flagy RD 434 CYE, entre les deux ponts Pont du Bois des Ages son cours Pont rue Noël Ory à Noidans-les-Vesoul rtie Nord Est du Lac / Bras d'alimentation du lac, bing / Du bord côté droit de la sortie du bras d'alilac sur environ 300 mètres y compris les pontons mètres en amont et 50 m en aval de la confluence Pont de la route de Vellefrange à Vellefrey Pont de la RD23 reliant Gy à la chapelle Saint Quillain el le pont de la route de LA CHAPELLE-SAINT- et CITEY) et la queue de l'étang sur une longueur de 100 m Pont Sur l'Ougeotte face ferme de la Brocotte Pont de la route de Verdun RD3 compris la frayère aménagée en rive gauche du l'amont et à l'aval de la confluence du ruisseau son cours fauconcourt à la limite du terrain de Beauvalet jusqu'à la confluence avec la Combeauté	2000 m 2000 m 2000 m 300 m 3000 m 3000 m 400 m 300 m 1140 m 7000 m 2100 m 2000 m 1000 m 200 m 1000 m 1000 m 1000 m 1000 m 1000 m